L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS DEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux: 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office at New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE VOIR UNE AUTRE PAGE.

SOMMAIRE.

Causerie.
Une fête des Rois tragico comique.
Oreille fendue,
La Comédienne.
Une Phrase.
Les Mains, poésie.
Les Vautours de Paris, Feuilleton du Dimanche. (Suite.)
Mondanités, chiffons.
L'actualité, etc., etc.

En Afrique occidentale.

La réorganisation du gouvernement général de l'Afrique occidentale française, opérée par le décret du 18 octobre 1904 a provoqué un mouvement d'humeur parmi les membres du Conseil général du Sénégal. Cette assemblée n'a pu voir sans dépit une partie de ses ressources lui échapper pour aller alimenter le budget général; mais cette hostilité à l'égard de l'organisation nouvelle s'apaisera, et déjà le discours que M. Roume a prononcé, en ouvrant la session du Conseil de gouvernement de l'Afrique occidentale, a dû la rendre moins vive. Ce discours est le véritable exposé des motifs de la réforme réalisée il y a bientôt trois mois, réforme qui a fait, comme on sait, du gouvernement général un organe de haute direction et de contrôle permanent. M. Roume a nettement montré qu'il est d'un intérêt vital pour les organismes créés dans des conditions qui se sont par la suite profondément transformées, de s'adapter aux conditions nouvelles qui se sont produites autour d'eux. C'est cette phrase qu'il a livrée à la méditation des conseillers généraux du Sénégal, non sans l'avoir commentée. Dans l'espace de dix ans, le commerce de l'Afrique occidentale française a beaucoup plus que doublé, il est passé de 66 millions de francs à 165 millions. On a jugé qu'il n'était pas équitable de continuer à faire bénéficier uniquement les colonies côtières des avantages résultant de cet accroissement de trafic. Pour le Sénégal en particulier, le mouvement commercial qui s'effectue par ses ports, s'étend à des régions dont la population est d'environ 5 millions 300,000 habitants, alors que la sienne n'est que de 103,000 d'après le recensement de 1905. Dans ces conditions, on ne pouvait attribuer au profit exclusif de cette colonie les 4,396,000 fr. qui représentent, en 1904, le produit des droits auquel donne lieu ce mouvement commercial. Il était juste de les appliquer à l'ensemble des régions qui contribuent à ce mouvement. Ce sera l'œuvre du gouvernement général. M. Roume a développé les autres raisons qui justifient l'organisation à laquelle ont est arrivé après de nombreux tâtonnements, et montré que le gouvernement général qui s'applique à outiller les territoires dont il a charge, et à en développer les richesses a, à sa disposition des ressources financières très suffisantes, susceptibles d'ailleurs, s'il était besoin, d'un accroissement notable. Dans ces conditions, il est permis d'espérer que tout le monde, sans accorder au passé des regrets superflus, travaillera énergiquement avec le gouverneur général à assurer la prospérité de l'avenir.

Dans l'isthme de Panama.

Dès que le gouvernement des Etats-Unis fut entré définitivement en possession des propriétés et de la concession de la Compagnie du Canal de Panama, le président Roosevelt s'empressa de nommer les membres d'une Commission instituée par le Congrès, laquelle devait procéder aux dernières études et pousser activement l'achèvement des travaux entrepris par la compagnie française.

La composition de cette Commission donna au début les plus grands espoirs. Le président des Etats-Unis avait, fut-il dit à l'époque, rassemblé des hommes d'élite, dont le talent, l'esprit d'entreprise, l'énergie et l'activité allaient, en quelques années accomplir l'œuvre la plus grandiose des temps modernes.

Or, il paraît, d'après des avis répétés de l'isthme de Panama, que cette Commission a commis bévues sur bévues et que le désaccord règne entre ses membres. En outre, les employés du gouvernement américain, devant le désarroi qui règne, quittent l'isthme aussi rapidement que le leur permettent les moyens de transport disponibles. Et pour comble de malheur la maladie, la redoutée fièvre jaune, a éclaté.

Cette situation inquiète le gouvernement, et dans les cercles politiques et autres on déclare ouvertement que M. Roosevelt ferait œuvre utile en procédant à une réorganisation complète de la commission.

Le président, dont on connait la promptitude de jugement et la détermination, va, sans aucun doute, remanier la Commission et l'organiser sur de nouvelles bases; mais il ne faut pas oublier que les pouvoirs spéciaux qui lui ont été conférés par le Congrès au sujet d'un canal interocéanique prennent fin prochainement, et que, conséquemment, les mesures qu'il prendra ne pourront être que provisoires. C'est au Parlement qu'il appartient de doter la zone cédée par la République de Panama pour la construction du canal, du régime le plus propre à assurer l'achèvement des travaux dans le plus court délai possible.

Et c'est au cours de la session actuelle que le Congrès doit agir, car autrement le désordre et l'anarchie ne tarderaient pas à régner dans l'isthme.

Jusqu'ici, les législateurs, exclusivement occupés de questions plus ou moins politiques, n'ont, paraît-il, pas eu le temps de songer au canal interocéanique, mais ils peuvent se ressaisir et établir pour la zone du canal une administration qui prévindra le retour d'un état de choses aussi lamentable que celui qu'on constate malheureusement aujourd'hui.

L'imposante cérémonie de ce jour.

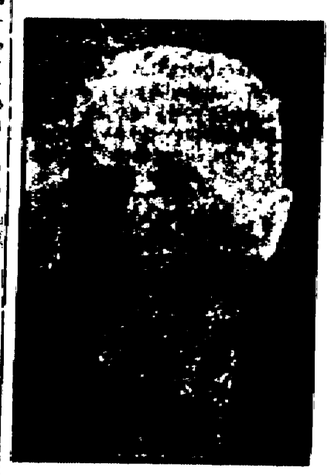

M. J. M. VERGNOLE.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

C'est à bord du croiseur-cuirassé "Dupleix", à onze heures ce matin, qu'elle aura lieu, cette cérémonie, plus qu'imposante, touchante écrirons-nous, de la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à un homme digne de tous les respects, à un homme qu'entoure la considération générale, M. J. M. Vergnole.

La croix sera posée sur la poitrine du nouveau légionnaire par le contre-amiral Boué de Lapeyrère devant une assistance nombreuse: et ce sera doublement heureux qu'il en soit ainsi, parce que le gouvernement français, par les échos qui lui arriveront de la brillante fête—car fête il y aura—se félicitera d'avoir honoré, ainsi qu'il convenait, un de ses fils les meilleurs, les plus aimants; parce que aussi, parce que surtout, l'homme à qui échoit la rare distinction, si humble, si modeste soit-il, mérite un éclatant témoignage de haute et universelle estime. L'incident de ce jour sera un enseignement, un adjuvant aussi; il activera bien des énergies, il fécondera bien des enthousiasmes; et la puissance de la France parmi nous y gagnera.

Et puis, celui qui sera l'objectif de cette patriotique cérémonie celui qui entendra bruire autour de lui cette foule sympathique, amie, qui recueillera tant de sourires, n'éprouvera-t-il pas une de ces indicibles, une de ces infinies joies qui laissent d'inoubliables souvenirs.

Que de fois ne l'avons-nous pas dit! dans les feuillets de notre cœur il se glisse de ces exquises fleurettes comme il en croit sur les sites les plus riants de la nature, car tous, nous avons en nous un coin béni, parfumé de souvenirs; et quand l'âme est languissante, quand elle se détourne de la banalité humaine, c'est alors qu'elle se reporte avec bonheur à ces heures de la vie où elle entrevoit comme une île verte, ensoleillée; c'est là que dorment les souvenirs comme ceux que laissera à M. Vergnole la cérémonie d'aujourd'hui.

La carrière de M. Vergnole est une des plus honorables qui soient; comme citoyen, comme Français, comme négociant, l'homme peut lever la tête haute et ne pas craindre les lanceurs de boue. Tous ses devoirs, il les a compris et remplis. Nul ne sait mieux que lui ce qu'est l'altruisme, nul ne le met plus en pratique; et sa vie a été toute d'utilité, de charité, de dévouement. Jamais il ne se mêla aux intrigues, aux luttes de la politique. Depuis des années, il est président de la plus ancienne de nos sociétés françaises de bienfaisance; il lui donne le meilleur de son cœur, son temps le plus précieux; et grâce à ses talents administratifs, la société a reçu de lui une impulsion nouvelle.

C'est à l'œuvre que l'ont vu M. Ambrogi et M. Richard, deux hommes influents auprès de leur gouvernement, et ce sont ces messieurs, assurément, qui auront amené l'heureux mélange de couleurs à la boutonnière du bon, vieil et fidèle ami, car désormais sur la poitrine de M. Vergnole se verront les insignes du Mérite Agricole et de la Légion d'Honneur.

L'amiral de Lapeyrère, qui possède toutes les distinctions, dira de jolies choses à M. Vergnole; il a la parole abondante, étincelante; mais il a surtout le cœur haut, et il verra plus d'un œil se mouiller quand, au nom de son gouvernement, il octroiera au zélé serviteur de la patrie absente la récompense qu'il a tant et si bien méritée.

Et qu'on ne croie pas que ceux qui entoureront M. Vergnole tout-à-l'heure seront seuls à partager son bonheur; d'autres, dans un asile lointain, vieillards et infirmes, tourneront leur pensée vers lui pour assister, eux aussi, à cette touchante scène où la Bonne Providence, sous les traits d'un marin illustre, le bénira pour toutes ses œuvres pies en accrochant sur sa poitrine un bout de ruban qui sera la fierté de ses vieux ans.

Témoignage d'estime.

Hier, les membres de la Commission des Eaux et Egouts ont donné une marque éclatante d'estime à celui qui présida leurs délibérations pendant plus de quatre années, l'honorable Paul Capdevielle, ancien maire de la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui auditeur d'Etat.

Après un lunch exquis servi dans une des salles particulières de l'hôtel Cosmopolitain, M. Johnson, de la commission s'est levé et a remis à M. Capdevielle, en souvenir de sa présidence, une copie reliée en peau de chagrin doublée de soie blanche de la résolution adoptée à la dernière séance.

Imprimée en fort beaux caractères sur un papier choisi la résolution est précédée de l'inscription suivante:

"Attestation des membres de la commission des Eaux et Egouts au président qui se retire, l'honorable Paul Capdevielle, maire de la Nouvelle Orléans, Lne.

Sur la page suivante on lit:

Extrait du procès-verbal de la réunion régulière de la Commission des Eaux et égouts de la Nouvelle-Orléans, Lne, tenue le 10 novembre 1904:

"A la veille de l'arrivée de l'honorable Paul Capdevielle, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, au terme de ses fonctions, les membres de la commission des Eaux et Egouts de cette ville, dont il a présidé si habilement les délibérations pendant une période de plus de quatre ans, désirent lui exprimer leur sincère appréciation de la dignité et de la courtoisie qui ont uniformément marqué ses relations avec eux, et qui ont si grandement contribué aux travaux remarquablement harmonieux de cette commission publique, et, en outre, lui exprimer la haute estime en laquelle ils le tiennent comme gentleman et citoyen exemplaire, ainsi que les ardents souhaits qu'ils forment pour sa santé et sa prospérité futures.

"Il est résolu que cette expression de sentiments à l'égard de l'honoré président de cette commission sera insérée dans ses minutes et que le document original, signé par tous ses membres, lui sera remis.

Signé: Wm Atkinson, A. Brittin, Frank A. Daniels, Paul Gelpi, Henry G. Hester, Lewis Johnson, John McGraw, Jas. Mc Racken, William Mehle, Bernard C. Shields, Chas. J. Théard, R. M. Walmsley, S. S. Shields, secretary, Omer Villeré, special counsel, Sam. L. Gilmore, city attorney.

M. Paul Capdevielle a été très touché de cette haute marque d'estime, et il a remercié chaleureusement les membres de la commission des Eaux et Egouts.

Réceptions à bord de "Dupleix".

Le contre-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la division navale de l'Atlantique, son état-major, les commandants et les officiers des croiseurs "Dupleix" et "Jurien de la Gravière, ont donné hier, de deux heures à cinq heures de l'après-midi, une magnifique réception à bord de ce premier bâtiment.

Des embarcations à vapeur des deux croiseurs français et des embarcations du croiseur américain Columbia gracieusement prêtées par le capitaine Miller, ont transporté les invités de l'embarcadère de la rue du Canal au Dupleix.

Des officiers se trouvaient à l'embarcadère et d'autres recevaient les visiteurs à bord.

Le grand croiseur était superbement décoré, avec un goût parfait. Le pont supérieur était transformé en salle de bal. Une vaste tente le recouvrait et sur les parois s'harmonisaient les drapeaux de la France et des Etats-Unis. Çà et là les drapeaux d'autres nations complétaient le charmant aspect de la salle. Des fleurs, des palmes, des fougères, des plantes vertes à profusion jetaient leur note gaie dans le brillant ensemble.

La musique du "Dupleix" avait préparé un ravissant programme comprenant plusieurs morceaux américains.

Un délicieux lunch a été servi à cinq heures.

Au coucher du soleil la réception a pris fin et dames et messieurs se sont retirés enchantés de l'accueil des marins français.

Aujourd'hui, à onze heures du matin, à bord du Dupleix, l'amiral de Lapeyrère remettra en grande cérémonie à M. J. M. Vergnole, président de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur.

De une heure à quatre heures l'amiral et les officiers des deux croiseurs recevront la colonie française sur le Dupleix.

C'est à cinq heures et demie du soir que se donne dans la salle de l'Union française le grand banquet en l'honneur des marins français. Les convives se rendront ensuite en corps à la représentation de gala donnée à l'Opéra Français.

Au dîner offert hier soir par Sa Grandeur l'archevêque Chapelle assistaient:

Le contre-amiral de Lapeyrère, le capitaine Miller, M. Paul Capdevielle, le Dr. A. W. de Roaldès, le capitaine Lemogne, le capitaine Sourrieu, M. Geo. Denègre, M. Branch K. Miller, le Dr. Félix Larue, le lieutenant Bronkhorst, le lieut. Guépin, M. P. F. Pescud, le major Hobbs, M. Walter Stauffer, M. Henry Denègre, le capitaine Boyer, le Dr. Gazeau, médecin principal, et l'abbé Lestrade, aumônier du "Dupleix."

THEATRES.

ORPHEUM.

Le clou du programme de l'Orpheum dont l'exécution commence demain sera "The Jolly Jollier" une joyeuse comédie d'Edmond Day dans laquelle excelle la troupe Barrows-Lancaster composée de James O. Barrows, John Lancaster, Alice M. May et James Dixon.

Entre autres numéros intéressants se trouvent ceux de Willy Zimmerman, un imitateur de musiciens célèbres, d'Albertine Melich qui arrive d'Europe avec ses cacatoès, de M. et Mme Mark Murphy, des comédiens de talent, de Charles Leonard Fletcher qui personnifie admirablement Charles Dickens et Emile Zola, et de beaucoup d'autres

TULANE

Les amateurs de grande musique vont être servis à souhait cette semaine au Tulane. Ils y entendront les artistes de langue anglaise de Henry W. Savage dans le grand opéra. Cette troupe débute ce soir dans Othello, le chef d'œuvre de Verdi, joué pour la première fois à la Nouvelle Orléans.

Le programme de la semaine comprend, en outre d'Othello, Carmen, Lohengrin, Tannhauser, la Tosca, la Bohème, Pagliacci et Cavalleria Rusticana.

C'est une bonne fortune pour les amateurs de notre ville qui ont été privés cette année de grand opéra.

Distribution d'Othello

Othello.....Joseph F. Sheehan
Iago.....Winfred Goff
.....
Cassio.....Reginald Roberts
Roderigo.....Stephen Jungman
Montano.....A. H. Busby
Lodovico...Harrison W. Bennett
Herald.....Arthur Wood
Desdemona....Gertrude Rennyson
Emilia.....Ritta Newman
Chef d'Orchestre..M. Emmanuel

Lever du rideau à 8 h. 15.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

N'hésitez pas à vous procurer une bouteille de ce Bitter quand votre appétit vous fera défaut et que vous serez dans l'incertitude, sachant que les soins des indices de désordres de l'estomac qui ne doivent pas être négligés. Le Bitter remettra l'estomac en bonté et guérira Nausées, Indigestion, Dyspepsie, Vertiges, Rafraîchissements ou Fièvre Malarie.

LYRIQUE.

"Boccace", l'opéra de Von Suppé, dont la troupe Olympia donne aujourd'hui en matinée la première représentation et qui restera toute la semaine à l'affiche du Lyrique, sera accueilli comme le mérite une œuvre aussi complète jouée par des artistes qui ont fait leurs preuves.

Cet opéra va fournir l'occasion à ses interprètes de déployer tous leurs talents et de faire applaudir leurs belles voix

Ed. Eigleton intercale dans l'opéra un numéro de vaudeville qui fera fureur.

BANQUET

—ET—

Représentation théâtrale de Gala

—Offerts par la—
Colonie Française et les Franco-Louisiannais
—AU—
Contre-Amiral Boué de Lapeyrère
Et aux Officiers des Croiseurs "Dupleix" et "Jurien de la Gravière".

DIMANCHE, 22 JANVIER.

Banquet à 5.30 heures p. m. dans la Salle de l'Union Française, No 928 rue Bord Bompart.
Représentation de Gala à 8 heures p. m. au théâtre de l'Opéra.

Le Filibustier et Prête-moi ta Femme.

Les billets pour le banquet donnant droit à des sièges réservés au théâtre peuvent être obtenus des membres ci-après nommés et aux adresses suivantes:

J. M. Vergnole 329 rue Dessaix.
C. Joubert, 819 rue Bourbon.
E. Allgeyer, 922 rue Gravier.
A. Breton, 629 rue du Canal.
Alex. Fortier, 1241 Ave Esplanade.
E. Vidalat, 131 Passage de la Bourse.
Sébastien Roy, Débardeurs des Docks, St Bernard.
J. A. Boisson 219 rue St Charles.
20 jan—2t

ALBERTINE MELICH, à l'Orpheum demain soir.

que je l'accompagne?

C'était une idée.

Il est toujours prudent de se faire escorter d'un adjudant quand on sort aux environs de minuit en emportant avec soi une sacoche d'un million.

—Soit, dit-il, tu reviendras avec la voiture.

La soirée était splendide, la marée haute.

Lucien demanda:

—Monsieur le comte va au casino de Trouville?

—Oui.

—A quelle heure faudra-t-il le reprendre?

—Vers quatre ou cinq heures.

—Ah! fit Lucien, monsieur le comte va passer un moment autour du tapis vert? Il paraît qu'il y a une partie énorme, effrayante.

—On le dit.

—Il se gagne ou se perd chaque nuit des centaines de mille francs. Pour se ruiner, on a ici les courses et le baccara. C'est délicieux!

Le comte ne répondit que par un haussement d'épaules.

Le cocher était sur le siège.

Lucien, invité par son maître, s'installa auprès de lui.

La sacoche du maître se trouvait entre eux.

Le valet de chambre la caressa de la main, avec tendresse.

—Il doit y avoir une jolie somme là-dedans, dit-il.

—Un million.

Le drôle sursauta.

—Et monsieur le comte va le mettre en circulation cette nuit.....

—Comme tu dis.

—Monsieur le comte serait mieux inspiré en me le donnant....

—Ça ne me procurerait aucun plaisir et je me demande à quoi ça servirait.

—Mais....

—L'argent ne fait pas le bonheur. J'en suis la preuve.

Lucien riposta:

—Je ferai remarquer très respectueusement à monsieur le comte qu'il n'y a que les riches qui le disent.

La victoria avait traversé le pont de la Touques; elle descendit par les quais, prit la rue des Dunes et s'arrêta devant le Casino.

Il resplendissait de mille feux.

Les sons d'un bon orchestre arrivaient au dehors.

Les salles étaient bondées d'une foule qui s'amusait à perdre son argent aux petits chevaux ou circulait en flirtant, mêlée de demi-mondaines légères comme les demoiselles vertes des marais et de bagnoles en quête de divertissements et d'aventures.

Le comte renvoya ses deux valets et sa voiture et, sa sacoche à la main, il prit un escalier destiné aux membres du cercle et entra dans une vaste salle où régnait un silence relatif.

Des messieurs en habit noir, en smoking ou en veston, se tenaient assis ou debout autour de longues tables couvertes de tapis verts.

Le croupier de celle qui était la plus voisine de l'entrée, installé au centre, comme un chef d'orchestre à sa chaise haute, examinait les enjeux, une masse de jetons roses, blancs ou verts, d'or et de billets de banque amoncelés sur les deux tableaux, une fortune de provincial riche, et disait de sa voix claire:

—Rien ne va plus!

Le comte se dirigea vers une sorte de vestibule ouvert sur cette salle éclairée par des lampes électriques et dit à un caissier qui se trouvait là, en lui remettant sa sacoche de maroquin:

—Tenez, Bernard, il y a là un million. Prenez-le....C'est un dépôt.

—Bien, monsieur le comte.

—Donnez-moi cent mille de plaques.

—Voilà.

Le comte alla rejoindre les joueurs rangés autour de la table, et attendit.

Une voix amicale s'éleva près de lui.

—Tiens! Rouvres, un revenant! Il y a longtemps qu'on ne vous a vu, mon bon.

—Oui, c'est moi.

—Vous tombez bien!

—Pourquoi?

—Il y a une partie monstre..

—Tant mieux.

—Une partie folle!....

—Alors, ça va marcher?

—Si vous voulez. Il ne manquait que vous ici.

Le croupier cria de nouveau, comme eût fait un commissaire-priseur:

—Messieurs, combien en banque?

Rapidement, les enchères montaient:

—Trois cents louis!

—Cinq cents.

—Deux mille.

—Personne ne dit rien? Adjugée la banque à deux mille louis.

Deux mille louis, c'était la somme que le banquier risquait contre les pontes, c'est-à-dire contre les autres joueurs en un seul coup de cartes.

Pour peu que les pontes aient de la veine, on comprend avec quelle vitesse les fortunes se fondent dans ce brûlant creuset du jeu qui les dévore.

Le comte de Rouvres jeta du bout des doigts, devant le croupier, quarante plaques en nacre rouge de mille francs chacune.

Il y avait là tout le dessus du panier des sports et de la gentry des courses, c'est-à-dire la fine fleur du boulevard et des deux grands faubourgs de Paris.

Des femmes, des filles, des mondaines et des demi-mondaines erraient autour des tables de baccara, serrant les mains de leurs connaissances, pentant avec ardeur, et attendant avec anxiété l'issue de ce silencieux combat à coups de cartes et de bank-notes.

Le premier coup fut heureux pour le banquier.

Il abattit neuf.

C'est le triomphe.

L'inflexible palette du croupier ratissa le tapis vert.

Les mises des pontes, billets bleus, jetons rouges, verts et blancs, louis d'or étincelant sous le feu des lampes s'amoncelèrent devant lui.

La lutte continua avec des phases diverses, mais la victoire resta à la banque.

Les deux mille louis s'étaient quadruplés.

Une seconde banque succéda à la première, une troisième à la seconde.

Le résultat fut le même.

Les femmes sourient toujours à la fortune.

Elles bombardaient le comte Xavier de leurs œillades incendiaires.

Il n'y répondait pas.

Impassible, il assistait à cette lutte dont il était le héros.

Et au dedans de lui-même, une voix railleuse lui sifflait le vieux dicton:

—Heureux au jeu, malheureux en amour!

A quatre heures du matin, le million de l'Auvergnat avait fait des petits.

Le comte, pour sa dernière banque, jeta au croupier comme gratification une poignée de jetons et, dédaigneux, il laissa un garçon de recettes entasser son bénéfice dans une de ces énormes sébiles qu'on voit dans tous les cercles.

En passant devant la caisse, il dit avec une suprême indifférence au caissier, après avoir prélevé sur la sébile une poignée d'or et un paquet de billets qu'il mit pêle-mêle dans ses poches:

—Comptez, Bernard, vous me direz ce qu'il y a demain.

—Bien, monsieur le comte.

Vous n'êtes pas mécontent?

Il haussa les épaules.

Bernard continuait:

—Vous ne devez pas avoir fait loin de cinq à six cent mille.

—Peut être.

—Un joli denier!

—C'est bon, c'est bon. A demain.

Une blonde, la belle fille de l'église de Bon-Secours, la voisine de l'Italienne à la villa des Fleurs, s'accrocha à son bras.

—Tu ne m'emmènes pas? dit-elle.

Au fait, pourquoi non?

Quelle raison pouvait le retenir désormais, l'engager à éviter un scandale?

A quoi était il attaché?

Quel lien lui était sacré!

Ce qu'il voulait, c'était se donner la fièvre, c'était oublier! C'était, dans l'ardeur et l'énervement du plaisir, brûler sa vie le plus vite possible.

Il la regarda.

Elle était vraiment ravissante et toute la soirée elle avait rôdé autour de lui en l'examinant avidement de ses jolis yeux bleu tendre.

—Viens, dit-il.

Elle minauda en lui montrant les plus belles dents du monde:

—C'est vrai, tu veux bien?

Il y avait dans toute la personne de la belle blonde un petit air railleur très affriolant.

Sa mise était d'un goût exquis, toute blanche avec une ceinture bleue, une large échancrure au corsage et dans le dos, qui laissait voir une étourdissante chute d'épaules, un vrai nuage de dentelles et de linon, le tout à peine voilé sous une soyeuse sortie de bal.

Elle se cramponnait au bras du comte et ne voulait pas le lâcher.

Il se laissa faire.

Sa victoria l'attendait.

Il était de ceux qui savent former leurs gens et se faire servir à la minute.

—Monte, dit-il.

Et il s'assit auprès d'elle.

La victoria fila par les quais, comme elle était venue, passa la Touques et roula vers Deauville.

Un parfum délicieux, sauve et léger, enivrait le comte.

—C'est bon, la jeunesse! dit-il.

Elle répliqua:

—Et c'est beau, la fortune! Tu as fait une riche soirée.

Il demanda:

—Comment t'appelles-tu?

La suite à dimanche prochain.